

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-General-dans-l-EAP-La-DGER-l-a-tuer.html>



BAC GENERAL DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

Bac Général dans l'EAP : "La DGER l'a tuer !"

- Les Dossiers - Pédagogie -

Bac Général de l'EAP

LA DGER
L'A
TUER

Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le mercredi 16 mars, s'est tenu le Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) qui avait pour point à l'ordre du jour la réforme de la voie générale dans l'enseignement agricole.

L'Intersyndicale SEA-[UNSA](#), [FO](#)-Enseignement Agricole, [CGT](#)-Agri, SNETAP-[FSU](#) a porté de nombreux amendements pour défendre et promouvoir la place de la filière générale dans nos établissements.

Malgré toutes nos propositions, la [DGER](#) est restée sourde à nos propositions...

Enseignements de spécialité : les élèves de l'enseignement agricole n'auront pas le choix !

Faute de moyens, faute d'ambitions, la [DGER](#) a refusé toutes nos propositions d'amendements et imposera que les lycées ne proposent qu'un seul parcours ! Ainsi les élèves ne pourront pas choisir leurs enseignements de spécialité de terminale, ceux-ci seront (faute de moyens) imposés par l'établissement. Chaque lycée n'aura les moyens de proposer qu'une « paire » d'enseignements de spécialité : biologie-écologie-mathématiques ou mathématiques-physique chimie ou biologie-écologie-physique chimie. C'est **un traitement inégalitaire de nos élèves par rapport à ceux de l'Éducation Nationale qui est INACCEPTABLE**. La perte d'attractivité de nos formations sera réelle !

L'agronomie reléguée à un simple enseignement optionnel !

Malgré nos propositions, l'agronomie (discipline essentielle dans l'enseignement agricole) ne sera proposée qu'en enseignement optionnel (au même titre et donc en concurrence avec l'hippologie-équitation, les pratiques sociales et culturelles...)

Un projet d'arrêté rejeté par la [CNEA](#)

Par 11 voix contre, 5 abstentions et 9 voix pour, le projet d'arrêté modifiant le cycle terminal (1ère-terminale) des lycées, la majorité des membres et donc des représentants du personnel a donc clairement combattu ce projet d'arrêté. Et pourtant la DGER est restée sourde à nos remarques.

Nous en appelons désormais au Ministre et à son cabinet afin que la DGER revienne sur ses décisions. Elles menacent l'existence même de la filière générale dans les lycées agricoles publics.

[Le Café pédagogique en parle - retrouvez le lien ici](#)

Paris le 17 mai 2018